

MARTINIQUE

Axe 5 : Actions en faveur des publics fragilisés

# Atelier Professionnel Individualisé - A.P.I.

## Contexte

---

Les établissements de la Fonction Public Hospitalière sont dans une dynamique d'évolution organisationnelle et de la gestion des compétences. Pour ce faire, ils doivent accompagner leurs professionnels qui peuvent être, plus ou moins, éloignés des savoirs de base, et/ou, dans une démarche d'évolution de carrières en lien ou non, avec leur environnement de travail. L'ANFH souhaite donc mettre à disposition un dispositif avec une ingénierie spécifique qui prend en considération les différents niveaux en présence.

## Objectifs

---

4 Modules pour de la remise à niveau et de la remédiation cognitive pour les publics n'ayant pas la maîtrise des savoirs de bases selon le socle de connaissance du décret du 11-7-2006. Toutefois, les ateliers professionnels individualisés, peuvent également s'adresser à des professionnels ayant

## Renseignements complémentaires

---

Session de 16 jours en discontinu

**Exercice**

**2019**

**Code de formation**

**19AFR08A**

**Nature**

**AFR**

**Organisé par**

**CCDC et JMJ Formation**